

Belgique België P.P. - P.B. 7100 - LA LOUVIERE BC31252 P910494



Centre Régional d'Action Interculturelle du Centre asbl

Rue Dieudonné François, 43 à 7100 Trivières Tél. : 064/23.86.56 - Fax : 064/26.52.53

> E-Mail : ceraic@swing.be N° 22 - avril 2011

Editorial

Comme vous le constaterez dans ce numéro, le PLI (Plan Local d'Intégration) est un travail de coordination des associations et institutions qui, dans une même région, participent activement à l'intégration des personnes étrangères ou d'origine étrangère. Les apports du PLI visent de ce point de vue à planifier un cadre coordonné pour un accompagnement de proximité. Un accompagnement à même de répondre aux besoins émergeant dans une société désormais ouverte, notamment aux nouvelles migrations.

Nous sommes particulièrement heureux de ces avancées consenties à la suite des modifications du décret wallon, elles répondent parfaitement aux aspirations exprimées en février 2008 lors des commissions du 10ème anniversaire du Ce.R.A.I.C. Pour rappel, à l'époque, nous faisions le constat, relayé par plusieurs associations, de la nécessité d'une mise en réseau comme moyen de recueillir les propositions et de poursuivre les réflexions sur les attentes et les besoins emergeants en matière d'intégration.

Davantage qu'aujourd'hui, l'intégration sera pour demain un défi global qui nécessitera des actions coordonnées, avec deux axes méthodologiques transversaux : l'écoute et l'accompagnement de terrain afin de répondre aux besoins réels et les partenariats qui rassembleront des initiatives nouvelles concertées au niveau régional.

Au cœur de chacune de ces actions se trouve la promotion de la diversité. Celle-ci suppose une démarche globale avec tous les acteurs concernés par la valorisation et la reconnaissance des différences. Elle implique aussi de la part des acteurs associatifs et publics qu'ils développent l'information et les échanges sur la diversité, ainsi que la participation des personnes d'origine étrangère à la vie culturelle, sociale et politique.

Le Comité d'accompagnement du PLI initié en ce sens par le Ce.R.A.I.C., renforcera les partenariats associatifs et publics, en collaboration avec chacun des Plans de Cohésion Social. Pour ce faire, notre centre développera des activités de collaborations thématiques prenant en compte les attentes des personnes d'origine étrangère, comme l'alphabétisation, la mobilité ou l'accueil des primo-arrivants.

Michel DI MATTIA Président du Ce.R.A.I.C.

Le PLI est le nouveau cadre de travail du Ce.R.A.I.C.

Le Ce.R.A.I.C. met en place le comité d'accompagnement de son PLI.

Depuis 2008, suivant les modifications par le gouvernement de la Région wallonne décret pour du l'intégration personnes des étrangères ou d'origine étrangère, le Ce.R.A.I.C. développe des activités dans le cadre du plan local d'intégration (PLI).

Pour rappel, le PLI est un plan d'actions partenariales résultant de la participation active de toutes les associations et institutions qui participent au processus d'intégration des personnes étrangères ou d'origine étrangère, chacune à leur niveau et avec leurs moyens.

Suite à une série de rencontres en 2010, le Ce.R.A.I.C. a planifié d'une part, un cadre de travail pour répondre aux besoins émergeant du terrain et d'autre part, un comité d'accompagnement exigé par le décret.

En 2010, le Ce.R.A.I.C. franchit deux étapes importantes.

Le Ce.R.A.I.C. a franchi en 2010 deux étapes novatrices dans le cadre de son PLI.

La première étape est la reformulation du PLI comme cadre de travail et comme outil méthodologique permettant de fonctionner de façon coordonnée et intégrée que ce soit à travers les actions mises en place et / ou à travers des actions mises en place en partenariat.

La seconde étape est l'installation en novembre 2010 d'un comité d'accompagnement composé des partenaires publics et associatifs du Ce.R.A.I.C.

La structure générale du Ce.R.A.I.C. est renforcée.

Le cadre de fonctionnement du Ce.R.A.I.C. avait été défini selon le décret du 4 juillet 1996 et de son agrément en 1998. Sur base des 7 missions définies dans celui-ci, la structure du Ce.R.A.I.C. prenait forme.

Les secteurs de travail étaient ainsi définis et les actions sur le terrain ciblées en lien avec les attentes du public et des partenaires.

Rappelons qu'à l'époque ce

fonctionnement était conçu pour un travail en deuxième ligne. Le premier changement fut dès lors la réorganisation du service social pour répondre à certains besoins sur le terrain.

Suite à la modification du décret en 2009, les missions ont été réadaptées. Le cadre de fonctionnement du Centre est renforcé, l'organisation du travail est revue. De nouvelles actions suivant les besoins émergeant du terrain sont impulsées. Ce qui correspond à la définition du PLI dans le décret de 1996 modifié en 2009.

A savoir, le PLI est le plan, défini par le gouvernement wallon, qui favorise l'intégration des personnes étrangères ou d'origine étrangère, en mettant en évidence leurs besoins spécifiques et en définissant les stratégies à développer pour mieux les rencontrer, sur chaque territoire couvert par un centre prévu au chapitre III du dit décret.

d'origine étrangère et des associations.

Service "Relais avec les associations"

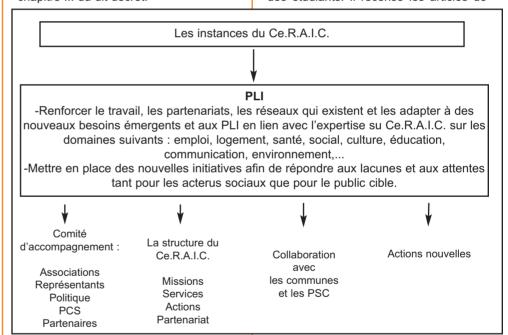
Ce service assure une assistance technique et un appui logistique à l'élaboration des projets des associations. (ILDS et FIPI) II aide à la conception, au suivi, à l'accompagnement et à l'évaluation des projets.

Service "Social"

Ce service est le seul service spécialisé dans la Région du Centre sur les questions liées à la personne étrangère ou d'origine étrangère.

Service "Documentation"

Ce service fournit un appui documentaire à la demande des intervenants sociaux, des étudiants. Il recense les articles de



Désormais le cadre de fonctionnement du Ce.R.A.I.C. s'articule autour des services suivants :

Service "Formation et insertion socioprofessionnelle"

Ce service développe des activités de lutte contre la discrimination à l'embauche. Il soutient des initiatives favorisant l'intégration sociale et professionnelle des personnes étrangères. Il propose des modules de formation à l'interculturel, des séances de sensibilisation et d'animation ainsi que des séances d'information. Tout cela, à destination du personnel des services en contact avec la population étrangère ou

presse par thème et toute documentation liée à la personne étrangère. Il collecte, traite et diffuse des données statistiques relatives aux personnes étrangères ou d'origine étrangère de la Région du Centre

Service "Communication"

Ce service est chargé de la communication et de la promotion des activités réalisées par le Ce.R.A.I.C. ou par ses partenaires.

Partenariats

Le Ce.R.A.I.C. met en valeur le partenariat à travers diverses actions. Il collabore avec les partenaires d'horizons

et de localités différents. Le travail en réseau, les collaborations thématiques, la participation dans les instances de gestion sont des exemples de ce caractère partenarial des activités du Ce.R.A.I.C.

"Collaboration avec les communes notamment dans le cadre de leur PCS"

Le Ce.R.A.I.C. participe au comité d'accompagnement des Plans de Cohésion Sociale (PCS) dans les communes situées sur son territoire. Sa participation favorise la prise en compte des personnes étrangères dans l'ensemble des actions.

Le Ce.R.A.I.C. souhaite promouvoir ce type de fonctionnement et l'étendre aux autres communes.

Des actions nouvelles sont mises en place avec les besoins émergeant.

Des initiatives partant de la dynamique PLI sont mises en place.

Nous pouvons en citer quelques unes à titre d'exemples :

- Formation "Le monde de l'ASBL"
- Formation "Le module citoyenneté"
- Animations sur la discrimination dans les associations
- Campagne "La diversité, un plus pour l'entreprise"
- La plate-forme "Primo arrivants"
- "Repère-toi" (répertoire des services adaptés en santé, logement, social, formation, scolarité, culture et loisirs)

Les commissions inter-centres renforcent le travail.

Pour renforcer ce travail, le DISCRI (Dispositif de concertation et d'appui aux centres régionaux d'intégration) a mis en place des commissions intercentres sur les thèmes suivants : l'insertion socioprofessionnelle, le français langue étrangère, les primo-arrivants (porté par le Ce.R.A.I.C.), les initiatives locales de développement social, le Plan local d'intégration, le troisième âge, la communication, la documentation, la formation.

Ces commissions intercentres se veulent être des espaces d'échange entre les responsables de projets en charge de ces divers secteurs.

Le comité d'accompagnement du PLI est constitué.

Le décret charge les centres régionaux de mettre en place le PLI et de constituer un comité d'accompagnement. "Les centres doivent organiser un comité d'accompagnement, composé des associations et des pouvoirs publics qui exercent leur action en matière d'intégration des personnes étrangères ou d'origine étrangère sur le territoire concerné" (décret).

Pour le Ce.R.A. I.C., ce comité aura donc pour mission :

- d' accompagner les orientations prises dans le cadre du PLI en adéquation avec les missions définies par le décret
- d'évaluer les actions selon les critères définis.
- de contribuer à la définition des actions (perspectives) pour l'année en cours.

Ce comité se réunira une fois par an.

Nous avons constitué notre comité d'accompagnement pour le PLI le 25 novembre 2010.

Celui-ci est composé comme suit : PCS de Binche, de Manage, de Seneffe, de Chapelle-Lez-Herlaimont, d'Anderlues, de Morlanwelz, de La Louvière, de Soignies, de Braine-le-Compte, le FOREM, la MRC, Le Relais Social Urbain, le Centre d'Accueil de Morlanwelz, la Maison de la laïcité de La Louvière, CAAD, lle d'espoir, Vie féminine, CPAS de La Louvière, JABTLL, ASTT, Espace Africain du Centre, Lire et Ecrire, Ligue des Familles.

Le comité d'accompagnement s'est réuni le 18 février 2011. Cette rencontre nous a permis de présenter toutes les activités réalisées en 2010, ainsi que les perspectives pour 2011 et d'en discuter avec le comité.

Interventions des partenaires - synthèse

Le partenariat et la source de financement dans le cadre du cours d'alphabétisation, la problématique de la violence conjugale et ses répercutions sur les populations immigrées, le suivi des demandeurs d'asile qui sortent des structures ILA, la réédition du cycle de conférence sur l'immigration en Belgique et du module de formation "Permis de conduire" pour le public des partenaires, le travail sous-commission dans le cadre du PLI sont des sujets relevés par les participant à la réunion du comité d'accompagnement.

Galerie photos de la rencontre du 18 février 2010













Infos - à vos agendas...

"Repère-toi" Le répertoire qu'il faut avoir



Créé et réalisé par le Ce.R.A.I.C. et ses partenaires dans le cadre du groupe psychosocial du PLI, ce répertoire se veut être un outil à destination des professionnels en contact avec les personnes étrangères ou d'origine étrangère. Il doit permettre d'obtenir des informations claires et précises sur les services social, administratif, de santé, logement,

Il est disponible gratuitement au Ce.R.A.I.C. auprès de Claude Giovanardi, assistante sociale au 064/23.86.57

Cycle de conférences sur l'immigration dernières séances en avril et mai 2011

Le Ce.R.A.I.C. et son partenaire "La Maison de la Laïcité" proposent un cycle de conférences sur l'immigration à destination des écoles de 14h à 16h et de tout public de 19h à 20h30. Pour chaque conférence, les thèmes suivants seront abordés : l'historique; l'implication citoyenne, politique, associative et professionnelle ; le témoignage d'un migrant; le maintien du lien avec le pays d'origine.

Ne ratez pas les deux dernières séances

- le jeudi 21 avril 2011 L'immigration maghrébine
- le mardi 10 mai 2011 L'immigration de l'Europe de l'Est

A la Maison de la Laïcité - 124, rue Warocqué à 7100 La Louvière

Conférence gratuite mais inscription obligatoire.

Pour plus de renseignements : Maison de La Laïcité : 064/84.99.74 - Ce.R.A.I.C. : 064/23.56.52

Le monde de l'asbl - dernières séances en avril et mai 2011

En 2011, le Ce.R.A.I.C. poursuit ses formations dans le cadre du projet "Le monde de l'asbl" à destination du tissu associatif de la Région du Centre à la Maison des associations - salle bleue, 22-24, place Mansart à La Louvière. Cinq séances ont été proposées au public, ne ratez pas les deux dernières :

- Le mardi 19 avril 2011 : "Avantages du travail en réseau/partenariat" Le mardi 17 mai 2011 : "Evaluation du projet"

Pour plus d'informations s'adresser au Ce.R.A.I.C. au 064/23.86.52

Fêtes Citoyennes

Le dimanche 15 mai 2011 de 8 à 17h, l'Administration communale de Chapelle-Lez-Herlaimont en partenariat avec Symbiose organise la journée de la famille 2011 au Domaine provincial de Clairefontaine à Godarville.

Les thèmes de la santé et du bien-être seront abordés lors d'activités de jeux, de grimage, de chasse au trésor, de bricolage, d'activités sportives et de nombreuses expositions. Info : Symbiose asbl - 064/44.99.94

Le samedi 7 mai 2011 de 11 à 20h, le Plan de Cohésion Sociale de la Commune d'Anderlues organise son 7° Marché du monde (restaurations, animations, concerts, ...) dans la salle Lacherez à Anderlues (Maison des sports). Info: PCS - 071/54.89.56

Le samedi 4 juin 2011 de 14 à 20h, le Centre "Le Scaimont" à Manage organise la journée interculturelle.

Après-midi conviviale entièrement gratuite destinée à démontrer au public la richesse des différences. Stands, dégustations culinaires, prestations folkloriques, ... Info: Foyer culturel de Manage asbl : 064/54.03.46

> Vous êtes sensible à ce bulletin d'information, vous avez des remarques, des idées à formuler, contactez nous.

Ce.R.A.I.C., Centre Régional d'Action Interculturelle du Centre - Rue Dieudonné François, 43 à 7100 Trivières Tél.: 064/23.86.56 - Fax: 064/26.52.53

E-Mail: ceraic@swing.be - Anne Costa, 064/23.99.63





